



Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
7 M. Sociale Zaken en Volksgezondheid M. Affaires sociales et Santé publique	493	24/11/2015

**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN
à Madame Maggie De Block, Ministre de la Santé publique,
concernant l'augmentation du nombre général d'accidents.**

- déposée le 14 octobre 2015 -

Madame la Ministre,

Une récente étude de l'Institut de Santé Publique constate que le nombre d'accident tous types confondus ayant nécessité une intervention médicale a grimpé de 16% entre 2007 et 2013. Ces accidents, qui concernent 7% de la population belge, surviennent pour les deux-tiers durant le travail, dans des circonstances domestiques ou lors d'activités de loisirs, et ne restent pas sans conséquence puisque près de la moitié d'entre eux occasionne chez les victimes une inactivité d'au moins une semaine.

Madame la Ministre, mes questions sont les suivantes :

- Étiez-vous au courant de ces statistiques et de la proportion marquante des accidents survenus dans des circonstances domestiques, de loisir ou durant le travail ?
- Si oui, quelles mesures avez-vous déjà entreprises et quelles sont celles que vous envisagez de mettre en œuvre pour réduire le nombre de ces incidents ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN



DE MINISTER VAN SOCIALE ZAKEN EN VOLKSGEZONDHEID
LA MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE

Réponse à la question parlementaire n° K493 du 21/10/2015 de Madame Jadin

L'Honorable Membre trouvera ci-après la réponse à sa question.

1. L'étude en question s'agit l'enquête santé de 2013 menée par l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) et commanditée par la Conférence interministérielle Santé publique, où siège le gouvernement fédéral, et par conséquent le ministère des Affaires sociales et de la Santé publique.

L'Enquête de Santé 2013 de l'ISP contient certaines questions sur la problématique des accidents, dont le nombre n'a cessé de croître au fil des enquêtes successives, pour finalement couvrir les accidents de la route, les accidents domestiques et les accidents au travail ou à l'école. Cela montre toute l'importance que j'attache à cette matière et à la nécessité de recueillir des données fiables à ce sujet.

2. La prévention des accidents est un objectif politique important. Pour obtenir des résultats optimaux, l'engagement de différents acteurs dans le domaine est toutefois indispensable. Selon les résultats du Baromètre de la sécurité routière, publiés par l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR), la sécurité routière s'est considérablement améliorée dans notre pays. Cette évolution positive est le fruit des efforts combinés de différents acteurs (police, gestionnaires de voirie, constructeurs automobiles, etc.). Néanmoins, il convient absolument de continuer à porter une attention constante à la sécurité routière, surtout au sujet des jeunes adultes. L'incidence de la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues demeure une préoccupation majeure. La Communauté française et la Communauté flamande ont, toutes deux, un rôle majeur à jouer dans ce domaine, notamment en vue d'encore mieux prévenir les risques.

Les accidents dans la sphère privée (au domicile et pendant les loisirs) peuvent être de natures très diverses : il peut s'agir de chutes (en particulier chez les personnes âgées), d'intoxications diverses, de brûlures, d'intoxications au monoxyde de carbone, de noyades, d'accidents dans le cadre de jeux, etc.. Une nouvelle fois, il importe que tous les acteurs concernés (producteurs, parents, architectes, etc.) conjuguent leurs efforts. De simples adaptations domestiques, telles que la fixation des tapis ou la pose d'une surface antidérapante sur les marches, peuvent déjà prévenir de nombreux accidents. Des instructions claires pour l'utilisation d'outils ou de jouets, pour la protection du corps lors de la manipulation de substances dangereuses, etc. pourraient également contribuer à réduire le nombre d'accidents dans la sphère privée et leur gravité.

De Minister,

La Ministre,

Maggie DE BLOCK